

ABONNEMENTS.

Un mois... 4 fr.
Trois mois... 11 »
Par la poste... 15 »
En N°... 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pol-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Vienne, le 16 mai :

Le gouvernement a pris une résolution définitive dans la question des forteresses fédérales. Il s'est prononcé en faveur de la ville d'Ulm, qui appartient au Wurtemberg.

Deux circonstances ont puissamment contribué à donner une solution à cette question débattue depuis 25 ans, savoir : la conclusion de la paix entre la Hollande et la Belgique, par laquelle les forteresses contre la France ont cessé d'exister de ce côté.

L'Observateur autrichien, feuille ministérielle, donne sur l'invasion de la Syrie par les Turcs, les mêmes détails que ceux recueillis par la Gazette d'Augsbourg et les journaux français.

ANGLETERRE. — Londres, le 27 mai.

M. Abercromby, président de la chambre des communes, sera appelé à la chambre des pairs avec le titre de lord Kinross.

M. Handley proposera M. Shaw Lefebvre comme président ; il sera appuyé par le docteur Lushington.

Des meetings pour voter des adresses à la reine sur sa fermeté à résister aux prétentions de sir Robert Peel, continuent à se rassembler dans différentes parties du pays.

Le parlement se rassemble ce soir dans la chambre des communes, l'élection d'un nouveau Speaker (président) doit décider sur le champ, si le ministère a ou non une majorité suffisante.

On a des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 20 mai. Il en résulte que le gouvernement portugais a pris déjà dans sa colonie d'Angola sur les côtes de l'Afrique des mesures énergiques pour supprimer la traite des noirs.

Dans les cortès le ministre des finances a demandé l'autorisation de négocier un emprunt de 1,400 contoz (9 millions de francs) pour le paiement de l'arriéré des employés.

Feuilleton.

LES AILES D'ICARE.

(Suite. — Voir nos numéros des 27, 28 et 29 mai.)

— Parbleu, monsieur, je suis heureux de vous trouver, dit le gros homme court, en prenant la parole d'une voix criarde, voilà dix courses inutiles que vous me faites faire.

— Elle a eu tort, monsieur Bigaré, répondit Blondeau, sans paraître choqué du ton de son interlocuteur : j'y suis toujours pour un homme comme vous ; mais j'ai été à la campagne, et c'est pour cela que vous ne m'avez pas rencontré quand vous êtes venu.

— Commu! grommela entre ses dents M. Bigaré ; ils sont toujours à la campagne quand on vient leur demander de l'argent.

— Puis-je savoir ce qui me procure le plaisir de vous voir? demanda le maître du logis avec une politesse imperturbable.

— Le petit homme tira d'une poche de son gilet un papier plié en quatre.

— Voici, monsieur, dit-il en appuyant sur chaque syllabe, une note de dix-huit cent trente francs, pour l'argenterie fournie par moi, et qui devait, disiez-vous, être soldée dans la quinzaine. Il y a cinq mois qu'elle est passée la quinzaine!

— Si la quinzaine est passée, l'année ne l'est pas. Où avez-vous vu qu'un homme du monde paie les mémoires comptant? Que diantre! mon cher monsieur, je ne suis pas un usurier pour improviser ainsi dix-huit cents francs.

— Dix-huit cent trente, s'il vous plaît; il n'y a pas un centime à rabattre.

— Soit, je ne chicanerai pas sur le total, pourvu que vous soyez raisonnable.

— C'est-à-dire pourvu que vous ne me payiez pas. Merci, dit l'orfèvre, qui s'assit brusquement sur un fauteuil. — Je vous déclare, monsieur, que je ne sors pas d'ici sans mon argent. Voici la fin du mois; j'ai des payemens à faire, et je n'ai pas l'habitude de manquer à mes engagements, moi!

— Ne vous en portez pas, répondit Gustave, en baissant la voix à mesure que le créancier élevait la sienne; il y a dans la chambre à côté une personne qui pourrait vous entendre.

FRANCE. — Paris, le 28 Mai.

On assure que M. le maréchal Soult a réuni hier le conseil des ministres, et a proposé de présenter aux chambres un projet de loi tendant à rendre la pension de 100,000 francs de la princesse de Lipona réversible sur les quatre enfants qui se trouvent, par sa mort, presque sans ressources.

La partie du ministère qui représente le centre gauche demandait que l'on envoyât des bâtimens de guerre sur les côtes d'Espagne pour accomplir les stipulations du quadruple traité.

Mais maintenant, les membres dissidens ont reconnu que, du moment où une guerre sérieuse éclaterait dans le Levant, nous ne pouvions pas dissiper nos forces maritimes sur les côtes d'Espagne.

Des dépêches télégraphiques ont été expédiées à Brest et à Cherbourg, pour terminer sans délai l'armement de tous les bâtimens de guerre dont on peut disposer et qui seront immédiatement dirigés dans les parages de l'Orient.

La Presse explique l'empressement que montre le gouvernement à demander des crédits pour des armemens maritimes. Après qu'en 1855 la Porte eut été forcée de céder à l'Egypte la Syrie entière et le district d'Adana, elle conclut avec la Russie une alliance offensive et défensive dans le traité secret d'Unkiar-Skelessi, où il est aussi stipulé qu'en cas de nécessité la Turquie fermera les Dardanelles à tous les vaisseaux étrangers.

La France et l'Angleterre réclameraient vivement contre ce traité. La France alla jusqu'à déclarer qu'en cas d'intervention armée, elle agirait d'après les circonstances et comme si le traité n'existait pas. Il fut répondu que la Russie s'y tiendrait et agirait comme si la réclamation n'existait pas.

On remarque, depuis qu'il est question de la rupture entre le sultan et le vice-roi d'Egypte, une dissidence remarquable parmi les organes de la presse libérale, au sujet de la politique qu'il conviendrait de suivre dans cette question importante.

Les journaux ministériels disent que le cabinet continue à faire des fonds secrets une question d'existence, nonobstant le projet d'allocation pour armemens maritimes sur l'adoption duquel il compte.

On attendait avec une certaine impatience la discussion du projet de loi portant demande de 1,200,000 francs pour fonds secrets. Les débats ont commencé aujourd'hui.

Malgré les nombreuses adhésions ostensiblement acquises au ministère, malgré toutes les sympathies qu'il rencontre sur les bancs du centre gauche, l'opposition n'en continue pas moins à faire, au nom de cette fraction de la chambre, une guerre très vive au cabinet du 12 mai.

— Qu'est-ce que ça me fait? dit M. Bigaré d'un ton aigre. Je suis dans mon droit, et devant l'univers entier, je vous dirais qu'il me faut mon argent.

— Plus bas, je vous prie. Cette personne, dont je vous parle, est immensément riche, et sa bourse est à ma disposition ; mais la scène que vous venez me faire l'indisposerait sans doute contre moi.

— Pas trois heures! répondit l'orfèvre ; dans trois jours vous seriez reparti pour la campagne ; je connais ces couleurs-là.

Blondeau invoqua la patience, cette vertu dont les débiteurs ont besoin quelquefois, et les créanciers plus souvent.

— Parlons raison au lieu de nous échauffer, dit-il à demi-voix ; vous devez comprendre que je ne puis pas à brûle-pourpoint emprunter près de deux mille francs à la personne en question ; le délai que je vous demande est donc indispensable : si vous me le refusez, qu'arrivera-t-il ?

— Dans ce cas, je vous ferai mettre à Ste.-Pélagie, répondit M. Bigaré, qu'exaspéra cette déclaration.

— Vous vous trompez, observa le débiteur d'un ton calme ; on ne met pas un homme à Sainte-Pélagie pour un petit retard dans la solde d'un mémoire. Je ne pense pas avoir souscrit de lettre de change à votre profit.

— Si je ne puis employer la contrainte par corps, j'ai la ressource de faire saisir vos meubles qui sont ma foi fort beaux, et je vous jure que je n'y manquerai pas.

— Autre erreur dont je dois vous désabuser, répondit doucement le jeune homme : pas un seul des meubles que vous voyez ici n'est à moi ; ils appartiennent tous, sans exception, à mon tapissier, au nom de qui, par arrangement fait entre nous, cet appartement est loué.

— Cette déclaration inattendue, M. Bigaré resta quelque temps plongé dans un silencieux consternation.

— Ces diables de tapissiers ont plus d'esprit que nous, dit-il enfin d'une voix dolente. — Mais en admettant que vos meubles restent en gage entre les mains de celui qui vous les a livrés, j'ai bien certainement les mêmes droits sur l'argenterie que je vous ai vendue. Si vous ne pouvez pas me payer, rendez-la moi, cette argenterie. Pour en finir, car je sais maintenant à qui j'ai affaire ; je consens, poursuivit le marchand en

droit qu'elle lance journellement, on dirait vraiment que M. Thiers est à lui seul le centre gauche. Quant à l'importance des membres les plus considérables de ce côté viennent se grouper successivement autour du ministère? Ce sont là, dit le Constitutionnel, que quelques officiers faisant divorce, et d'ailleurs un état-major ne constitue point une armée ; comme si ce n'était pas à la tête de commander et au corps d'obéir !

Quant au succès qui attend le cabinet dans le vote des fonds secrets, comme il est urgent de chercher à en atténuer autant que possible le résultat aux yeux du public, les journaux d'opposition, et notamment le Courrier de ce matin s'appliquent à démontrer qu'il ne s'agit ici ni d'un vote politique, ni d'une preuve de confiance.

On écrit de Toulon : Mgr. le duc de Nemours est arrivé ici dans le plus strict incognito et s'est embarqué une heure et demie après, à bord du Crocodile qui devait partir le même jour pour Marseille.

Nous apprenons par des lettres du Levant que M. le contre-amiral Lalande quitte le vaisseau l'Hercule pour placer son pavillon à bord de l'Éna. Les trois vaisseaux qui, d'après les dernières nouvelles étaient à Smyrne, devaient en partir pour retourner à Ourlac.

Les perquisitions de la police relatives aux troubles du 12 mai, continuent toujours.

Cinquante témoins ont été cités à comparaitre aujourd'hui chez M. Legonidec, juge d'instruction.

La Gazette des Tribunaux publie l'acte d'accusation dans l'affaire du Moniteur républicain. Les extraits de cette feuille relatés dans l'acte d'accusation dénotent que le régicide y est érigé en système et y est prôné comme un acte de vertu civique.

La Quotidienne soutient que la conspiration légitimiste d'Avignon n'est autre chose qu'une société de jeunes gens qui se réunissaient pour faire des armes, ou tout le monde était admis, et qu'elle n'a produit aucune découverte importante. Les cocardes blanches et vertes qu'on a saisies ne sont que des roses servant à la décoration d'une salle de bal.

Il se passe une chose en ce moment, dans le faubourg St-Germain, qui mérite d'être remarquée ; un nombre assez considérable des plus beaux hôtels de ce quartier se convertissent depuis quelques temps en ateliers, en manufactures, en magasins. Cela continuant, avant dix ans, l'industrie et le commerce auront envahi ce faubourg aristocratique comme ils ont fait du Marais.

Avant-hier un individu qui était entré au Jardin-des-Plantes avec un chien qu'il tenait en laisse, s'approcha de la fosse aux ours et y précipita le pauvre animal. Les vétérans de service, indignés de cet acte de barbarie, arrêtèrent cet individu et le conduisirent chez le commissaire de police du quartier, qui a dressé procès-verbal.

Nous recevons des correspondances de Constantinople du 8 mai ; elles portent que les armemens continuent, mais les hos-

— Chez ma tante ! cria M. Bigaré en se levant avec fureur. — Cela vous fait de la peine? cela m'en fait aussi je vous le jure ; mais c'est là un de ces petits malheurs qui arrivent aux plus honnêtes gens, et qu'il faut savoir supporter. Je vous le répète donc, c'est au Mont-de-Piété que vous devez désormais adresser vos réclamations ; tout ce que je puis faire pour votre service, c'est de vous donner la reconnaissance.

— C'est impossible, dit l'orfèvre en essayant de douter de son malheur ; si un pareil guet-à-pens était vrai vous le nieriez au lieu d'en convenir.

Blondeau s'était résolu à employer les moyens extrêmes pour rendre traitable un créancier près duquel eussent échoué les cajoleries diplomatiques. Par un geste prompt et décidé, il lui mit sous les yeux la fourchette de fer qu'il avait achevé de tordre dans sa main pendant cette conversation.

— Pensez-vous, lui dit-il, qu'un homme ayant à sa disposition une seule pièce d'argenterie se résignerait à manger à l'aide d'un pareil ustensile ?

En apercevant cet irrécusable témoignage d'un désastre auquel il refusait de croire, M. Bigaré devint rouge, puis pâle ; enfin une terrible teinte verdâtre s'épanchait sur sa large figure d'où ses yeux se semblèrent vouloir sortir.

— Mon argent, dit-il tout à coup d'une voix presque étouffée par la colère ; mon argent, de suite, ou je casse tout, glaces, pendule, porcelaines, tout ! tout ! tout !

— Enlever l'espérance à un homme est le moyen de l'exaspérer au lieu de l'assouplir ; la pantomime furibonde dont furent accompagnées les dernières paroles de l'orfèvre, convainquit de cette vérité son débiteur qui ne put s'empêcher d'éprouver une inquiétude voisine de la crainte. En cas de lutte, toutes les chances étaient contre lui ; car sans parler de la colère, qui démultiplait sa vigueur, M. Bigaré se trouvait dans sa petite taille bâtit en athlète. D'ailleurs vainqueur ou vaincu, Blondeau n'était pas sûr de

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 29 MAI 1859.

Naissances: 4 garçons, 4 filles.

MARIAGES 7:

Jean-Henri Westphal, cordonnier à Maestricht et Elisabeth Smeets, domestique, rue Pierreuse. — Jean-Nicolas Sauvage, journalier, faubourg Vivegnis, rue Rouleau, veuve de Joseph Pilet. — Toussaint Gillis, tisserand, rue Roture, veuf d'Anne Miserez, et Elisabeth Renard, boutiquière derrière les potiers, veuve de Pierre-Joseph Barhon. — Jean-Joseph Duchesne, cocher d'omnibus, sur Meuse et Marie-Elisabeth Glaesmakers, sans profession, chaussée des Prez. — Michel-Joseph Joriss, armurier, faubourg Vivegnis et Anne-Joseph Sauvage, r. passeuse, même faubourg. — Léonard Joseph Cox, couvreur en ardoises, sur la Fontaine et Antoinette Burtin, brodeuse, même rue. — Michel-Bmi-Simon Boverie, cartier, rue Table-de-Pierre, veuf de Marie-Elisabeth Varlet et Marie-Louise Raick, journalier, même rue, veuf de Théodore Sohet.

Décès: 4 garçons, 4 hommes, 1 femme, savoir:

J. Thomas Louvrex, âgé de 85 ans, sans profession, Hors-Château, célibataire. — F. J. Motlet, âgé de 76 ans, perruquier, rue grande Bèche, veuf de J. Beneux. — C. J. Renson, âgé de 24 ans, forgeron, faubourg St-Gilles, époux de M. C. Halet. — P. A. Dobbelaere, âgé de 22 ans, soldat au 5e régiment de ligne, célibataire. — E. B. Natalis, âgée de 72 ans, rentière, rue des Tanneurs, veuve en premières noces de P. F. B. Scronx, en 2mes. de J. G. Gavarry.

ANNONCES.

A VENDRE DEUX TRÈS JOLIS CHEVAUX deselle, de race étrangère. S'adresser au FERMIER de la Rochette à Chaudfontaine. 688

A VENDRE

UNE MAISON bien bâtie, composée de six pièces, plus deux MANSARDES, Grenier, deux Caves, cuisine et cour. — S'adresser rue de la Syrène, près de St.-Paul, n° 4. 661

A VENDRE ou à ÉCHANGER contre BIENS-FONDS, une GRANDE et BELLE MAISON, avec une DISTILLERIE neuve achalandée. S'adresser au n° 660, rue Féronstrée. La distillerie se vendrait séparément. 552

MAGASIN

GLACES A MIROIRS

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DE BOHÈME,

De toutes grandeurs, cadres dorés gothiques, ornemens très-riches de Rome, et autres différens genres et dernier goût, et aussi pour estampes.

Chez F. J. CAMBRESY, maître miroitier, rue Pont d'Avroi, n° 55 nouveau, à Liège.

Remet les vieux miroirs à neufs; le tout à un prix très-mo-déré. 667

LES COMMISSAIRES LIQUIDATEURS

DE LA

maison de commerce,

Charles BOGAERT, à Grammont, invitent les créanciers, de cette maison, à remettre leurs titres à M. P. J. SPITAELS, Banquier, audit Grammont, afin de pouvoir, après vérification, les comprendre dans la répartition d'un 1er Dividende.

L. HERLA; Ch. LIÉFMANS aîné; J. MINNE-BARTH; P. J. SPITAELS; 687

A LOUER

POUR EN JOUIR TOUT DE SUITE

UN ÉTABLISSEMENT

EN PLEINE ACTIVITÉ,

au centre de la ville, donnant des résultats avantageux. S'adresser pour les renseignements et conditions à M^e DE BEFVE, notaire, rue Sœurs de Hasque.

A vendre de gré-à-gré

UNE

TRES-BELLE FERME,

SITUÉE PRÈS DE MORTROUX,

Et à 20 minutes de la route de Battice à Maestricht,

consistant en bons Bâtimens d'habitation, d'exploitation, construits en pierres et briques, et en grande partie couverts en ardoises et tuiles, Jardins, Prairies et Terres Labourables, le tout en un seul gazon, d'une contenance d'environ 25 hectares.

LE REVENU ANNUEL est de 1550 frs. net, ce qui est constaté par un bail fait le 29 septembre 1851.

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement, et il y a toute sécurité pour l'acquéreur.

S'adresser pour tous renseignements et en connaître les prix et conditions à M^e FLECHET, notaire à Soiron, canton de Verriers, et à Liège, rue Féronstrée, n° 25 nouveau 586

LE MARDI 4 JUIN 1859, à 2 heures de relevée,

en l'étude et par le ministère du notaire DE BEFVE, IL SERA VENDU DÉFINITIVEMENT et à un prix très avantageux,

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ,

située en la commune de Grivegnée sur la chaussée de Liège à Chaudfontaine; consistant en une GRANDE MAISON, récemment construite, cour, remise écurie, jardin et terres d'une superficie de deux hectares 51 ares et deux centiares de première classe.

S'adresser pour visiter les lieux au propriétaire, et pour connaître les conditions audit notaire, rue Sœur-de-Hasque, n. 281-19, à Liège. 564

VENTE

PAR

LICITATION.

Vendredi 14 juin 1859

A 10 HEURES DU MATIN,

Le notaire MOXHON, de résidence à Liège,

vendra aux enchères

au bureau de la justice de paix, rue Neuve, derrière le Palais, à Liège:

PREMIER LOT.

UNE MAISON en bon état, avec cour, arrière bâtiment et jardin, située à Liège, rue Porte Gromselle, n° 879, (en la petite Bèche), joignant d'un côté à la dame veuve Claessens, ci-devant Pinet, de l'autre à M. le baron de Macors, devant à la rue Porte Gromselle, et derrière à la rue Roture, dans quelle elle a une issue.

Cette maison gagnera beaucoup en valeur, par suite du percement des nouvelles rues qui vont s'établir dans le quartier d'Outre-Meuse; d'après le plan projeté, l'une de ces nouvelles rues doit passer à côté de la maison susdite.

2^e LOT.

Une MAISON, étables, foulerie, biez, cour, jardin, trois prairies et un verger, contenant deux bonniers dix verges grandes sept petites, le tout ne formant qu'un ensemble, situé près Legispont, commune de Saive, canton de Fléron, joignant du Nord aux propriétés des frères Tixhon, du Levant aux mêmes et à un bois de M. le baron de Copis-Méan, du Midi à un pré de la veuve François Leclercq, du Couchant à une terre de M. Lambert Remi, à un pré de M. Léonard Leclercq et encore aux propriétés des frères Tixhon.

Un cours d'eau traverse et longe cette propriété; il sert à activer la foulerie et à l'irrigation des prairies; il contribue beaucoup à l'agrément de la propriété, et la rend susceptible d'en faire une maison de campagne fort agréable.

3^e LOT.

Une TERRE LABOURABLE de 10 verges grandes 9 petites, située campagne de la Sarthe, commune de Saive, joignant du Nord à une terre des frères Tixhon, du Levant à la veuve Jean Crahay, du Midi à une terre de la veuve Jean Dernier, et du Couchant à un chemin d'aisance.

S'adresser pour connaître les titres, plan et conditions au notaire MOXHON, rue Hors-Château, à Liège. 682

VENTE

D'UN

BEL HOTEL

SITUÉ A LIÈGE.

LUNDI 5 JUIN 1859, à 5 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M^e DE BEFVE, notaire à Liège,

IL SERA PROCÉDÉ

A l'exposition en VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, D'UNE

belle et vaste maison,

Connue sous l'enseigne d'HOTEL DE FLANDRES, situé à Liège, rue du Pont-d'Avroy.

Cet Etablissement, remis entièrement à neuf et si avantageusement achalandé à cause de sa bonne situation au centre de la ville, gagnera de beaucoup encore par le placement de la station du chemin de fer aux Guillemins.

S'adresser pour connaître les conditions de la vente, audit notaire, rue Sœurs-de-Hasque, n. 281-19. 629

CAISSE

DES

PROPRIÉTAIRES.

L'administration a l'honneur de prévenir le public qu'elle émet chaque mois des OBLIGATIONS DE 500 FRANCS qui ont un double gage, les hypothèques qui garantissent le prêt et le capital de la Société; ces obligations sont:

A 5 ans de date, à 4 1/4 % d'intérêt par an.

8 » » 4 5/8 % » »

10 » » 4 1/2 % » »

15 » » 4 1/2 % » »

La CAISSE continue à délivrer aussi des OBLIGATIONS remboursables à vingt ans par tirage au sort, avec primes à 4 % d'intérêt. Les obligations remboursées pendant les trois dernières années ont obtenu des primes de 50 à 500 francs, soit 6 à 100 pour cent en sus du capital et des intérêts.

L'administration a l'honneur d'informer les porteurs de ses OBLIGATIONS remboursables en 20 ans par tirage au sort, avec primes, qu'elle les admet, jusqu'à concurrence des sommes dont elle peut disposer aux échéances ci-après indiquées, à les échanger contre

Des obligations à 5 ans de date, à l'intérêt de 4 1/4 % Pan. SANS PARTICIPATION AUX PRIMES.

Cet échange aura lieu à Liège chez MM. DUBOIS et Comp., et à Bruxelles aux bureaux de la Caisse, rue Léopold, n° 7, tous les jours non fériés, de 10 à 2 heures. Liège, le 50 avril 1859. 686

A LOUER

Rue de l'Université et rue Vinave-d'Ile, dans les grands bâtimens du PASSAGE LEMONNIER, SIX BEAUX et VASTES APPARTEMENS INDÉPENDANS, composés de huit et dix pièces avec cuisine au même niveau, deux espèces d'eau et autres accessoires indispensables au ménage. S'adresser rue de l'Université, n° 19. 659

TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns for STATIONS DE DEPART and STATIONS DE DESTINATIONS (BRUXELLES, MALINES, ANVERS). Rows list various stations and their corresponding fares for different classes of travel.

BOURSES.

PARIS, LE 28 MAI.

Table of Paris market data including interest rates (5 p. c., 4 p. c.), bank rates (Act. de la Banque, Ob. de la v. de Par.), and exchange rates (Mutualité, Act. Réunies, B. c. d'Anvers, etc.).

LONDRES, LE 27 MAI.

Table of London market data including interest rates (5 1/2 p. c., BELGE 1852, 101 5/4) and exchange rates (Différées, Passives, RUSSIE, Brésil, MEXICAINS).

AMSTERDAM, LE 28 MAI.

Table of Amsterdam market data including exchange rates (Espagne, Ardoin, D. diff. 1850, 1855, Passives, Portugal, E. 5 1/2, Naples, Cert. Pal., Russe, H. et Comp., 1828-1829, 105, C. c. Hope, 98 1/4, Ins. gr. liv., 69 1/2, Pologne, L. 500 fl., 141 5/8).

ANVERS, LE 29 MAI.

Table of Antwerp market data including exchange rates (Anvers, Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., 100 1/2, de 50 milli., 92, Hollande, Det. act., Rente rem., Autriche, Métailliq., Lots de fl. 100, 471, H. 250, 471, fl. 500, 807, Polog. Lots fl. 500, 110 1/4, P, fl. 500, 140 5/4 et A, Brésil, E. L. 1854, 79 1/8, P, Espagne, Ardoin, 18 7/8, P, Dette pasive 1854, différée, Danemarq. E. Not., 96, A, Dito à L., 74 1/4).

BULLETIN DE BOURSE.

La rente Espagnole s'est bien soutenue à la Bourse de ce jour, malgré une baisse de Paris de 1/8 0/0, elle a été négociée de 18 5/4 à 15/16 au comptant, et elle reste offerte à ce dernier cours au 1er. juin prochain. Les primes toujours abondantes et à bon compte. Les fonds Belges 5 et 4 0/0 un peu plus demandés qu'hier, le 5 0/0 plus offert à la côte. Actions négligées.

BRUXELLES, LE 29 MAI.

Table of Brussels market data including exchange rates (Dette active 2 1/2, 55, Emp. Rothschild, 101 1/2, A, Tapis, Fer d'Ougrée, Mutualité, 105 1/4 et A, S. C. Bruges, Monceaux, Act. Réunies, Borinage, Houyoux, Papeterie, Lits de Fer, Luxembourggeoise, Civile, Herve, Ch. de Fer de Col., Ch. de B., M. et B., Asphalt., Holl. Dette active, Losrenten inscrit, Autriche, Métailliq., Naples, C. Falcon, Espagne, Ardoin, 18 7/8, A, Fin courant, Prime un mois, Différée de 1850, Item de 1855, Passives, Brésil, E. de Roth, 78 1/4, A, Rome, E. de 1854).

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 29 MAI.

Le brick norvég. Pelikaen, v. de Gothenbourg, ch. de bois. Le brick norvégien Patientia, v. de Gothenbourg, ch. de bois. La galéasse danoise Maria Eleonora, v. de Odensee, ch. de céréales.